ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de "Cooking Range" et Ustensiles, Vaisselles, Evantails Electriques, etc.

New Orleans Trunk Co. Ltd. vs L. N. Sardin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 072—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 4 mars 1905 aux heures ci-dessous mentionnées, la propriété ci après décrite, à savoir:

I. A 10 heures, A. M. sur les lieux No. 132 rue Carondelet

Un grand fourneau de cuisine, etc

II. A 11 heures, A. M. dans mon entrepôt rue St. Anne entre les rues Royale et Chartres.

Un grand lot de tables, chaises ustensile de cuisine, faïence, divers, etc., un porte cigare, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré. 3 ventilateurs électriques

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Abraham Galberg, avocat pour la plaignante

21 Feb. 21 27—Mars 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District.

Sur la rue Genois, entre les rues Bandin et d'Hémécourt.

J. C. Perkins vs H. C. Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,112—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre J. C. Perkins défendant "in rule" et en faveur de H. C. Green, plaignant "in rule," à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après désignée, à savoir—

Deux lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville du district No 713 bornés par les rues Genois, Bandin, Hélémagne et d'Hémécourt, désignés par les nos 7 et 8, sur un croquis de J. A. D'Hémécourt, daté le 8 juillet 1873 et annexé à un acte passé par devant A. E. Bienvenu, ancien notaire le 6 juillet 1873 et mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Genois sur cent huit pieds six pouces et quatre lignes et dix-neuf de profondeur, entre lignes parallèles. M. A.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

R. A. Tichenor, avocat pour le plaignant in rule.

17 fév—17 24—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 315 rue Rocheblave, entre les rues Palmyre et Banks.

Albert Gourgeit vs Mme Vve George Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 75 186—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annette, Morales maintenant Miaela, St Bernard et Bons enfants maintenant St Claude, laquelle portion de terre doit être prise à une distance de quarante neuf pieds de la rue Morales maintenant Marais et Annette et mesurant trente sept pieds de face à la rue Annette sur cent pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

10 fév—10 17 24—mars 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Grande Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant les Nos Municipaux 2536 et 2538 rue du Canal, entre les Rues Dorgenois et Rocheblave

Daniel J. Devlin vs Thomas J. Carey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,136—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, LE DI, 2 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'ilet 180, borné par les rues Canal, Cleveland, Dorgenois et Rocheblave, désignés par les lots Dix et Onze, mesurant chacun vingt sept pieds et huit pouces de face à la rue Canal sur cent profondeur de cent vingt sept pieds huit pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions— Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James J. McLoughlin, avocat pour le plaignant

17 jan—27 fév 3 10 17 24—mars 2

VIS DE SUCCESSIONS.

Succession de August Roy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72,029—Division C

A ceux que Adolph Dugué, administrateur de la succession de feu August Roy présente une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu August Roy

A tous ceux que cela peut concerner d'avoir à désigner dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne lui a pas été fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour. THOMAS CORBAN, Greffier—E. T. Florance, avocat.

fév—16 20 25

VENTES A L'ENCAN.

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide enseigne Commerciale No 1201 rue Decatur à l'encoignure de la rue Hôpital.

Dans la succession de Veuve Marius Jacques Jarreux.

No 74,880—Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division B.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—JEUDI, le 23 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 20 janvier 1905, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Decatur, Chartres et Quartier, lequel dit lot mesurant vingt et un pieds onze pouces de face à la rue Decatur sur soixante et onze pieds, un pouce et quatre lignes de profondeur et façade à la rue Hôpital

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1905, en sus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, un dépôt 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

CICERO A. RAMSEY,
Encanteur.

Charles I. Dénéchaud, avocat.

22 janv—22 29—fév 5 12 19 22 23

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Splendides Lots de Terre à Bâtir

Dans le Sixième District,

S'améliorant rapidement et près de la nouvelle ligne de char Cito, à l'encoignure des rues Howard et Upperline

Ilet des rues Valence et Freret

— ET LE —

Joli Cottage Simple contigu.

No 4717 rue Howard entre les rues Valence et Upperline.

Succession de Walter B. Nugent.

No 73 206—Cour Civile de District, Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 23 février 1905 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 20 janvier 1905 par l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1- Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits voies privilèges, servitudes et avantages à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 541, borné par les rues Upperline Howard (autrefois St. George) Valence et Freret, (autrefois Louge) désigné comme lot No 2 sur un certain devis et certificat d'arpentage fait par L. Dubey, ingénieur civil et voyer le 16 janvier 1905. Le dit lot de terre mesurant d'après ledit devis trente (30) pieds de face à la rue Howard, (autrefois St George) sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lesdite propriété est désignée par le numéro municipal 4717 rue Howard.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises retiré de la banquette, contenant galerie sur la façade et dans le fond, vestibule, 5 chambres, citerne, hangar, etc

2- Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le même district et lot contigu à la propriété ci-dessus décrite désigné comme lot No 3 sur le devis susmentionné de L. Dubey ingénieur civil et voyer. Et ledit lot mesurant d'après ledit devis trente (30) pieds de face à la rue Howard (autrefois St George) sur cent vingt pieds (120) de profondeur entre lignes parallèles.

3- Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et lot contigu à la propriété ci-dessus décrite désigné comme lot No 4 sur le susmentionné devis de L. Dubey ingénieur civil et voyer; ledit lot No 4 formant l'encoignure des rues Howard (autrefois St George) et Upperline et mesurant après ledit devis cinquante deux (52) pieds et un (1) pouce de face à la rue Howard (autrefois St George) par cent vingt (120) pieds de profondeur sur la ligne de côté se divisant du lot No 3, et cent vingt (120) pieds de profondeur et façade sur le côté de la rue Upperline et trente six (36) pieds et un (1) pouce sur la ligne sur fond.

Lesquelles dites mesures sont les mêmes que celles désignées dans le titre original de ladite propriété et plus spécialement sur un certain plan fait par J. O. Hassam, assistant ingénieur de ville daté le 25 juin 1894, une copie duquel est annexé à un acte passé pardevant Felix J. Puig, notaire en cette ville daté le 3 décembre 1897. Les propriétés ci-dessus devant être vendues sont strictement conformément avec mesures et devis et la succession vendant n'offre pas ou ne prétend pas délivrer aucun surplus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs la portion du crédit s'il y en a, en un crédit de un et deux ans devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant sept (7 0/0) pour cent d'intérêt par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement final garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénandi et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq (5 0/0) pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, les propriétés améliorées devant être assurées et les polices d'assurances devant être transférées au profit des billets et les acquéreurs devant payer et assumer en sus et en plus du montant de leurs enchères respectives toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1905

Les actes de vente devant être passés pardevant Eus. Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs. Aussi le même jour et endroit immédiatement après la vente des propriétés foncières, nous offrions à un lot de meubles de maison situés au No 4717 rue Howard et 2319 rue Cadiz.

Conditions—Comptant pour les meubles de maison.

Edgar M. Cahn, avocat.

22 jan—22 29—fév 5 12 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

John Alonzo Woodville vs John Masquere.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 14 [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Louis P. Paquet juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 14me jour de mars 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jena, Long, Cadiz et St George, désigné par les Nos 4, 5 et 24 mesurant comme suit: lots 4 et 5 chacun 30 pieds de face à Jena sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et lot No 24 mesurant 30 pieds de face sur la rue Long par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles et adjacents aux lots 4 et 5 dans le fond, lot 4 commence à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Jena et Long, et lot 24 commence à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Long et Jena, acquis par John Masquere le 21 septembre 1897, de la Louisiana Homestead Association, C. O. B 170, Folio 66. Saisi dans l'affaire ci-dessus enregistrée et numérotée Conditions—Comptant. WM J BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. John Alonzo Woodville, avocat pour le plaignant.

11 fév—11 19 26—mars 5 12 14

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Grands Lots 64 par 215

AVEC RESIDENCE A DEUX ETAGES,

3425 RUE CHIPPEWA,

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

A un ilet des Stuyvesant Docks

Emile Senac et als vs Mme David Klein.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A—No 74,994.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur — Bureau No 802 rue Perdido, MERCREDI le 15 mars 1905, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en pleine Cour le 2 février 1905 et signé en Cour ouverte le 8 février 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Plaisance, Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues De chalise, Chippewa et Jersey, d'après le plan fait par W. P. T. Thompson, voyer, le 27 janvier 1868, déposé comme plan No 12 en l'étude de Robert J. Beard, alors notaire en cette ville, les dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun en mesure américaine, 38 pieds de face à la rue Chippewa sur 215 pieds de profondeur, entre lignes parallèles

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par le billet de l'acquéreur, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété, le billet devant porter 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1905 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication de façon à lier ladite adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. J. Méral, Jérôme Meunier, avocats.

12 fév—12 19 26—mars 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

50 Actions du Fonds Capital de la N. O. Gas Light Co.

Emile Senac et als vs Mme David Klein.

No 74,994—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 802 rue Perdido—JEUDI, le 23 février 1905, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en Cour ouverte le 2 février 1905 et signé en Cour ouverte le 8 février 1905 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée

50 Actions du Fonds Capital de la NEW ORLEANS GAS LIGHT Co.

Termes et conditions Très positivement comptant à l'adjudication.

E. J. Méral, Jérôme Meunier avocats. 12 fév—12 16 21 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif du contenu et installations, etc., de la pharmacie de détail connue comme "Wright's Pharmacy".

1701 rue Prytanée coin de la rue Euterpe.

Aussi livres de prescription, comptes ouverts, bail et droit d'occupation

Mme Sue Wright, Veuve, etc. vs Anthony Grunts, curateur, etc

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,902—En vertu d'un ordre de vente daté 7 février 1905 à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés SAMEDI, le 25 février 1905, à 10 30 heures a. m., de la propriété ci-après décrite à savoir—

Au rez-de-chaussée et dans la chambre du fond au premier au-dessus du laboratoire du local No 1701 rue Prytanée, coin de la rue Euterpe.

I. Le contenu de la pharmacie en ceci, consistant en produits chimiques médecines patentées, papeterie, parfumerie, extraits, articles de toilette et de variétés divers, etc., dans l'inventaire Un lot de livres de prescriptions de valeur.

II. Une fontaine de soda et installations, 2 Cash Regis ers, 1 lot de comptoirs, 1 coffre fort en fer et un lot de meubles etc., contenu dans ladite pharmacie, d'après l'inventaire.

III. Un lot de comptes courants dus à la défunte maison de commerce de Wright & Grunts.

IV. Le terme non expiré du bail du rez de chaussée et chambre au fond au premier étage au dessus du laboratoire des lieux No 1701 rue Prytanée, à l'encoignure de la rue Euterpe occupée comme une pharmacie; ledit bail fait par Joseph T. Balter avec Mme Vve Sue. C. Wright et Léon Grunts par son administrateur "pro tempore" Anthony Grunts, le 15 octobre 1904 et s'étendant au 15 octobre 1905 à un loyer mensuel de $50.

V. Et dans le cas où le dit bail ne serait pas vendu alors le droit d'occuper ledit rez de chaussée No 1701 rue Prytanée à l'encoignure de la rue Euterpe et une chambre dans le fond au premier étage au dessus du laboratoire de la date de l'adjudication au 15 octobre 1905.

Conditions—Comptant sur les lieux.

B. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. W. Cooper, avocat pour la plaignante.

14 fév—14 20 25

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE	
Fast mail tous les jours	7:15 a m
Express tous les jours	6:15 p m
Limited tous les jours	8:15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche	8:50 a m
Dimanche excursion	9:20 p m
DÉPART.	
Fast mail tous les jours	8:15 p m
Express tous les jours	7:00 a m
Limited tous les jours	9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche	4:00 p m
Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE

ARRIVÉE.	
No 1 limited	8:45 a m
No 8 Pan American special	8:10 p m
No 5 local	4:30 p m
No 7 points Est Louisiane	8:30 a m
Excursion du dimanche.	
No 9	7:05 p m
DÉPART.	
No 6 local	6:30 a m
No 4 Pan American special	9:10 a m
No 8 points Est Louisiane	4:30 p m
No 2 limited	7:30 p m
Excursion du dimanche.	
No 10	7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVÉE.	
No 3 Chicago limited	8:15 p m
No 1 fast mail	11:30 a m
No 3 Cincinnati and Louisville	8:15 p m
No 1 Louisville Mail	11:30 a m
No 23 local mail	10:30 p m
No 5 Northern Express	8:10 a m
No 31 McComb Acod	9:30 a m
DÉPART.	
No 4 Chicago limited	9:15 a m
No 24 local mail	6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:15 a m
No 2 fast mail	7:10 p m
No 6 Northern Express	5:15 p m
No 2 Louisville Mail	7:10 p m
No 32 McComb Acod	3:30 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVÉE.	
Memphis express	8:15 a m
Vicksburg express	6:00 p m
Bayou Sara Accommodation	9:40 a m
DÉPART.	
Memphis express	3:15 p m
Vicksburg express	7:00 a m
Bayou Sara Accommodation	4:00 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.	
Local	11:20 a m
N. O. and Houston	5:45 p m
Pacific Coast Express	8:35 a m
Sunset Express	6:45 p m
DÉPART.	
Local	3:00 p m
N. O. and Houston	7:45 a m
Pacific Coast Express	9:00 p m
Sunset Express	11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVÉE.	
Fort Worth and Hot Springs express	7:30 a m
Local	12:05 p m
California express	7:45 p m
DÉPART.	
California express	8:30 a m
Local	3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express	6:20 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVÉE	
Dimanche seulement.	
Dager	7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Dager	9:55 a m
Samedi et dimanche seulement	
Dager	9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.	
Dager	6:40 p m
DÉPART:	
Dimanche seulement.	
Dager	8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Dager	4:30 p m
Samedi et dimanche seulement	
Dager	5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.	
Dager	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVÉE.	
Tous les jours excepté dimanche.	
De Beair et Shell Beach	9:10 a m
Dimanche seulement.	
De Beair	7:00 a m
De Shell Beach	10.02 a m
Shell Beach	7:00 p m
DÉPART.	
Tous les jours excepté dimanche.	
Pour Belair et Shell Beach	4:10 p m
Dimanche seulement.	
Shell Beach	5:30 a m
Shell Beach	8:00 a m
Belair	5:30 p m
Shell Beach	7:30 p m

E. J. LOUAPRE,
233 rue Decatur.
SEULE MAISON FRANÇAISE.
Articles Divers pour Epiciers,
—Agent au Sud pour les—
BALANCES DE HOWE.

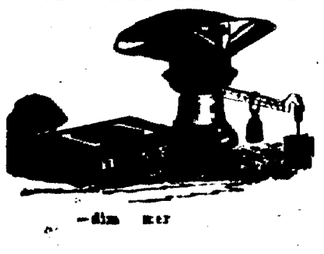

—dim mer

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS

ÉDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris:

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger,

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

- Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.